



Conseil économique et social

Distr. générale
23 mai 2022
Français
Original : anglais

Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale

Douzième session

New York, 3-5 août 2022

Point 8 de l'ordre du jour provisoire*

Repère de référence géodésique mondial

Repère de référence géodésique mondial

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de porter à l'attention du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale le rapport établi par le Sous-comité de la géodésie, qui pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, sur le site Web du Comité (<https://ggim.un.org/meetings/GGIM-committee/12th-session/>). Le Comité est invité à prendre note du rapport et à exprimer ses vues sur les progrès accomplis par le Sous-comité pour tenter de remédier aux problèmes complexes auxquels se heurte la communauté géodésique mondiale et pour assurer la pérennité et la qualité à long terme du repère de référence géodésique mondial.

Résumé du rapport

À sa onzième session, qui s'est tenue virtuellement les 23, 24 et 27 août 2021, le Comité d'experts a adopté la décision 11/104, dans laquelle il s'est félicité des progrès réalisés au cours de la période intersessions, notamment des efforts considérables que le Sous-comité a déployés pour traiter les nombreuses questions complexes relatives au repère de référence géodésique mondial. Il a pris note avec satisfaction de l'importance accordée par le Sous-comité à une vaste consultation mondiale et au parachèvement ultérieur, avec les États Membres et les parties prenantes concernées par la géodésie, du document de position sur la pérennisation du repère de référence géodésique mondial et du document de réflexion sur la création d'un centre d'excellence géodésique mondial. Il a adopté les deux documents comme documents d'orientation essentiels pour assurer la pérennité et l'amélioration du repère de référence géodésique mondial.

Le Comité d'experts s'est également réjoui de la discussion sur les éléments du lot de travail proposé qui sont décrits dans le document de position et ont pour but de remédier aux problèmes critiques rencontrés par le repère de référence géodésique mondial. Il s'est en outre félicité des progrès accomplis par le Gouvernement allemand et l'ONU afin d'accueillir et d'établir un centre d'excellence géodésique

* E/C.20/2022/1.



mondial sur le campus des Nations Unies à Bonn (Allemagne) et a encouragé le futur centre d'excellence géodésique mondial à collaborer et à se coordonner étroitement avec le Sous-comité afin de favoriser plus de planification et de coordination internationale dans le but de renforcer les partenariats et d'améliorer les possibilités offertes par la géodésie. Enfin, il a noté que le Sous-comité souhaitait revoir ses modalités de travail, notamment son mandat et sa structure.

Dans son rapport, le Sous-comité fournit des renseignements sur ses activités, notamment celles qu'il mène pour poursuivre l'application de la résolution 69/266 de l'Assemblée générale relative à un repère de référence géodésique mondial pour le développement durable. Il décrit également les efforts et les progrès accomplis pour ce qui est de revoir ses modalités de travail, son mandat et sa structure afin de s'aligner sur les futures modalités décrites dans le document de position sur la pérennisation du repère de référence géodésique mondial et le document de réflexion sur la création d'un centre d'excellence géodésique mondial, qui ont été adoptés par le Comité d'experts. L'objectif est de faire en sorte que le Sous-comité soit efficace et pertinent et que les pays en développement participent activement à ses activités et à celles de ses groupes de travail.

Le rapport rend également compte des progrès et des résultats obtenus par les groupes de travail du Sous-comité au cours de la période intersessions. Les activités planifiées et les considérations s'y rapportant sont également présentées dans le rapport. Le Sous-comité établit également un récapitulatif des discussions et des réflexions initiales sur les éléments du lot de travail proposé qui sont décrits dans le document de position et ont pour but de remédier aux problèmes critiques rencontrés par le repère de référence géodésique mondial. À cet égard, le Sous-comité devrait revoir les modalités d'activité de ses groupes de travail.

Dans le prolongement des progrès accomplis par le Gouvernement allemand et l'ONU afin d'établir un centre d'excellence géodésique mondial sur le campus des Nations Unies à Bonn, le Sous-comité affirme qu'il est essentiel de travailler collectivement avec les parties prenantes concernées par la géodésie afin de favoriser plus de planification et de coordination internationale dans le but de renforcer les partenariats et d'améliorer les possibilités offertes par la géodésie, ainsi que de collaborer et de se coordonner étroitement, notamment avec le centre d'excellence, afin d'appliquer la résolution 69/266 de l'Assemblée générale.